



JUSTICE POUR LES SURVIVANTES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (JUGE)

APPEL D'OFFRE

Production d'un reportage vidéo sur les VBG et VSLC au Mali



Avocats Sans Frontières France

ASF France Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale régie par la loi française du 1er juillet 1901. Elle a pour mission de : • Favoriser l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées • Défendre toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits de l'Homme menacés ou violentés dans l'exercice de leur fonction • Renforcer la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits de l'Homme (société civile et acteurs du système judiciaire). Au Mali, ASF France travaille depuis 2008 et en partenariat avec Avocats Sans Frontières Mali (ASF Mali), association sœur, dans le cadre du renforcement de l'Etat de droit, donc de la justice formelle.

Depuis le 25 février 2020, ASF France a démarré le projet JUGE (Justice pour les survivantes de violences basées sur le Genre) en partenariat avec ASF Mali et WILDAF (Women in Law & Development in Africa). Il s'agit de Mettre fin à l'impunité en matière de Violences Basées sur le Genre (VBG) et en particulier aux Violences Sexuelles Liées au Conflit (VSLC) et contribuer à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit au Mali. Le projet JUGE intervient au Mali dans le District de Bamako, les régions de Gao, Koulikoro, Ségou et de Mopti.



Contexte

Le Projet JUGE a pour objectif d'améliorer la situation des droits humains au Mali et plus particulièrement celle des droits des femmes en ciblant les actes de VBG et de VSLC. Ces violences sont encouragées par le contexte dans lequel elles sont perpétrées et facilitées par le climat d'impunité qui règne au Mali (manque de compétences, dysfonctionnement de la justice, corruption, terrorisme, conflits intercommunautaire). Afin d'atteindre nos objectifs, le projet vise à renforcer les connaissances en matière de VBG et de VSLC de tout un ensemble d'acteurs afin de toucher toutes les couches de la société malienne : Avocats, Parajuristes, Acteurs de la chaîne pénale, Médecins, Etudiants, Leaders communautaires, Journalistes et la population en général. En parallèle, des activités permettront d'identifier les cas de VBG afin de les porter devant les juridictions nationales et de mener des actions de plaidoyer visant à renforcer le cadre légal par l'adoption d'un texte d'incrimination des VBG, et d'influencer les politiques publiques, les attitudes sociales et les processus politiques concernant les VBG et les VSLC.



Raison de l'appel

Le projet vise sensibiliser un grand nombre de publique dans le domaine de VBG/VSLC. Concernant ce reportage vidéo, il s'agit d'aller à la rencontre des femmes victimes de VBG et de VSLC, des acteurs de terrain et des experts dans ce domaine afin de présenter un large panorama sur cette question et de pouvoir interroger les

spectateurs. Il sera diffusé lors des rencontres de plaidoyer prévues dans le cadre du projet, dans les médias nationaux et sur internet.

L'objectif de ce reportage est d'appuyer le plaidoyer de l'équipe en montrant des situations concrètes incluant des Interviews, des animations, des prises de vue, etc. qui se passent sur le terrain en matière de VBG VSLC.



Exigences Techniques

La vidéo finale soumise à ASF France devra répondre aux exigences techniques suivantes :

Durée	5 à 10 minutes
Définition de l'image	<ul style="list-style-type: none">• Au minimum du full HD (1980x1080) est attendu• Un format 4K (3840x2160) sera privilégié
Nombre d'image	29,97 fps minimum
Coloration	En couleur
Audio	48 khz - 16 bits minimum
Format	MPEG-4 Part 14 (ISO/CEI 14496-14)

Une deuxième version de la vidéo sera à déposer dans un format qui n'excédera pas une taille de 100 MB, en maintenant la meilleure qualité d'image possible.

Les deux vidéos seront à délivrer sur une clef USB au bureau d'ASF France au Mali et via un lien de téléchargement sur internet.



Délai d'exécution

Une première version de la vidéo sera à rendre à ASF France avant le 15 août 2022.

La version finale sera à remettre avant le 27 août 2022, sur clef USB et via un lien internet.



Dossier de candidature à fournir

Tous les candidats devront soumettre un dossier de candidature contenant les éléments suivants afin d'être considéré :

- Une lettre de motivation pour cet appel d'offre ;
- Le CV du réalisateur et/ou de la personne responsable de la production de la vidéo ;
- Copies certifiées des documents attestant l'enregistrement de votre société auprès des autorités ;
- 3 exemples de vidéos produites minimum (à délivrer sur CD, clef USB ou lien internet);
- Une proposition financière ;
- La fiche technique de la vidéo ;
- Une description de la proposition, une ébauche de storyboard (les visuels ne sont pas obligatoires) et un plan d'action pour la réalisation ;



Modalités de soumission

Toutes les candidatures doivent être déposées avant le **12 juin 2022 à 17h (GMT)**. Les candidatures déposées après cette date ne seront pas considérées.

Les candidatures sont à envoyer par email à : mali@avocatssansfrontieres-france.org

Ou devront être déposées dans une enveloppe scellée à l'adresse suivante :



Avocats Sans Frontières France
Rue 568, Porte 171, Kalaban-Coura, Près de l'Ecole Saint-Joseph – Bamako Mali



Critères de sélection

La candidature proposant le meilleur rapport qualité/prix sera retenue. Les critères de sélection seront les suivants :

- Qualité de la candidature : 60%;
- Prix de la prestation proposée : 40%.

Un jury composé de membres d'ASF France, d'ASF Mali ou de WiLDAF sera formé afin d'évaluer l'ensemble des candidatures reçues. Les résultats de cette évaluation seront publiés au plus tard le 4 juillet 2022.

Pour toute question contactez :

Saïfoulaye Saïdou SIDIBE
Chef de projet JUGE
mali@avocatssansfrontieres-france.org

